

Évaluation des retombées économiques de l'acériculture québécoise en 2025

Octobre 2026

RÉALISÉ PAR :

Maurice Doyon, Ph. D. et

EcoTec Consultants

POUR LE COMPTE DE :

Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ)

Conseil de l'industrie de l'érable (CIE)

Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF 03

1. INTRODUCTION 06

2. PORTRAIT DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR ACÉRICOLE 07

3. MÉTHODOLOGIE 11

3.1 Méthodologie utilisée 11

3.2 Définition des concepts clés 11

3.3 Effets de substitution dans le calcul d'impacts économiques et autres considérations 13

3.4 Données utilisées 15

4. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR ACÉRICOLE QUÉBÉCOIS 20

4.1 Retombées économiques générées par les équipementiers acéricoles 20

4.2 Retombées économiques générées par la production acéricole 23

4.3 Retombées économiques générées par la transformation acéricole 26

4.4 Retombées économiques acéricoles globales, incluant les équipementiers, la production et la transformation 28

4.5 Comparaisons du secteur acéricole et des retombées économiques de l'acériculture québécoise entre la récolte 2020 et la récolte 2025 30

ANNEXE A – MODÈLES DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES 33

Sommaire exécutif

Ce rapport estime les retombées économiques générées par la fabrication et la vente d'équipements spécialisés, la production et la transformation du secteur acéricole québécois en 2025. Pour les secteurs des équipementiers et de la production, les retombées par région administrative sont également présentées.

Basées sur les données 2025 de l'industrie et sur la structure des coûts de production 2024 calculée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), les retombées ont été estimées à l'aide de simulations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ainsi qu'avec les modèles développés par EcoTec Consultants.

En 2025, la récolte de sirop d'érable au Québec a atteint près de 225 M de livres, soutenue par plus de 55,6 M d'entailles. La production 2025 a été achetée à 88 % par les transformateurs québécois, la balance étant vendue ou conservée à la ferme. Notons que les exportations nettes du Québec représentent près de 78 % de la production de 2025. Les États-Unis sont de loin le principal marché d'exportation du sirop d'érable québécois, comptant pour 63 % des volumes en 2025.

Cette activité a contribué à l'économie du Québec par la création d'emplois, de richesse (PIB) et de revenus fiscaux et parafiscaux. Les activités acéricoles québécoises génèrent également des effets indirects et induits dans le reste du Canada, via l'achat de fournitures dans d'autres provinces, par exemple. Nouveauté de cette édition, les retombées générées par les équipementiers acéricoles québécois – qui fabriquent et vendent des équipements spécialisés au Québec, dans le reste du Canada et à l'international – sont maintenant estimées comme un secteur distinct, plutôt que d'être partiellement comptabilisées dans les retombées de la production. Notons toutefois que le secteur de la restauration (cabane à sucre commerciale) n'est pas comptabilisé dans les retombées économiques, contrairement aux estimations passées. Ce retrait s'explique principalement par la difficulté à obtenir des données distinctes et de qualité sur ce secteur, sans compter que son poids relatif dans la filière est en perte de vitesse.

La fabrication et la vente d'équipements acéricoles ont soutenu 1 661 emplois équivalent temps plein (ETP) et ont contribué pour 185 M$ au PIB, principalement au Québec. Cette activité a engendré des recettes fiscales et parafiscales de 42 M$ pour les différents paliers de gouvernement.

La production de sirop d'érable a soutenu 6 812 emplois directs, indirects et induits principalement au Québec et a contribué pour près de 745 M$ au PIB canadien, dont 602 M$ au Québec. Cette activité a engendré des recettes fiscales et parafiscales de 188 M$ pour les différents paliers de gouvernement, sans compter les revenus de location des érablières en terres publiques.

Le secteur de la transformation du sirop d'érable a soutenu quant à lui 1 817 emplois et a contribué au PIB canadien à hauteur de 281 M$, dont 221 M$ au Québec. Cette activité a engendré des recettes fiscales et parafiscales de 55 M$ pour les différents paliers de gouvernement.

TABLEAU S1. Retombées économiques (directes, indirectes et induites) totales, en millions de dollars, ensemble des activités du secteur acéricole québécois en 2025[(1)]

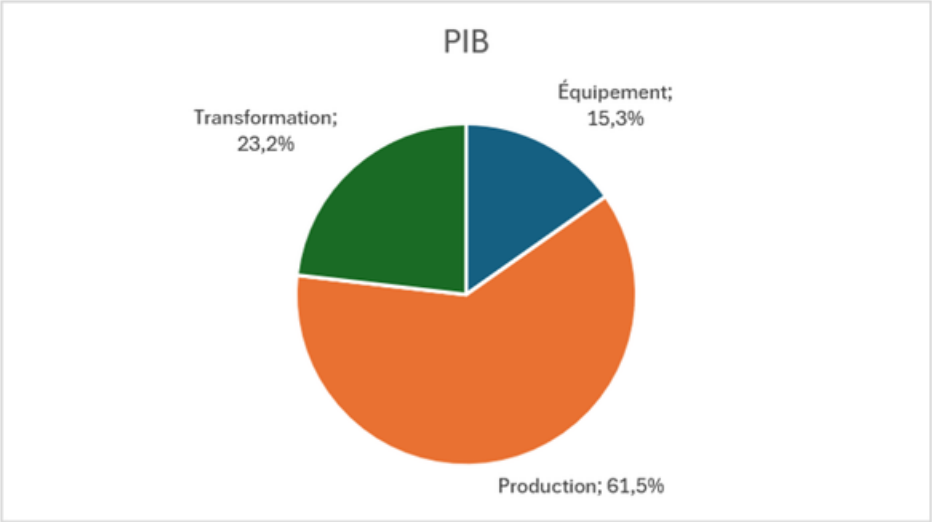
	RETOMBÉES ÉCONOMIQUES		
	EMPLOIS	PIB (million)	TAXATION*(million)
Équipement	1 661	184,99 $	42,02 $
Production	6 812	745,49 $	187,58 $
Transformation	1 817	280,92 $	55,28 $
Total	**10 290**	**1 211,40 $**	**284,88 $**

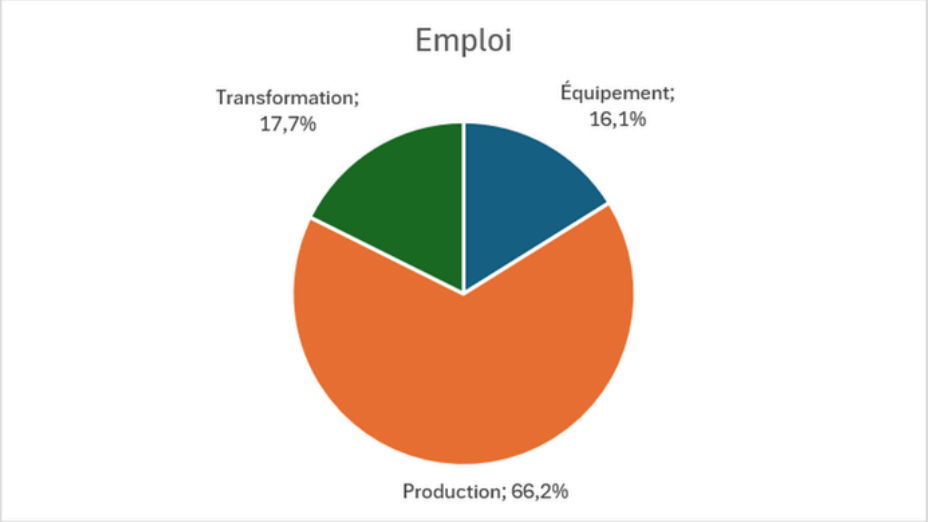
Sources : PPAQ et nos calculs
(1) : L'important niveau d'agrégation du Tableau S1 peut avoir une incidence sur les arrondis, créant de potentiels écarts, au dixième près exprimé, avec les tableaux plus détaillés du rapport.
* : Excluant les taxes municipales

Globalement, les activités acéricoles québécoises ont soutenu 10 290 emplois, contribué pour plus de 1,21 milliard de dollars au PIB canadien et ont généré près de 285 M$ en recettes fiscales et parafiscales (excluant les redevances de location des érablières en terre publique et les taxes municipales) pour les différents paliers de gouvernement (Tableau S1).

La Figure S1 présente les trois secteurs d'activités économiques associés à l'acériculture québécoise. En 2025, la production représente plus de 66 % de l'emploi et plus de 61 % de la contribution totale du secteur acéricole au PIB canadien. Les équipementiers et les transformateurs représentent, respectivement, plus de 15 % et plus de 23 % du PIB et environ 16 % et 18 % de l'emploi généré par le secteur acéricole québécois.

FIGURE S1 : Contribution relative de chaque secteur aux retombées économiques du PIB et de l'emploi, 2025





1. Introduction

La production de sirop d'érable fait partie intégrante du patrimoine culturel et agricole du Québec. Grâce à l'étendue des érablières sur son territoire et aux conditions météorologiques printanières propices à la récolte de l'eau d'érable, le Québec demeure le principal producteur au monde. Ainsi, le Québec a développé une expertise unique, tant sur le plan des méthodes de récolte que sur celui des innovations dans la transformation primaire de l'eau en sirop ainsi qu'en produits dérivés et de spécialités. Le développement de cette expertise a également soutenu l'essor d'une industrie d'équipements reconnue pour sa capacité d'innovation et dominante au-delà de ses frontières.

Quant au secteur de la transformation, en assurant l'embouteillage, la transformation, la valorisation et la commercialisation du sirop d'érable et de ses produits dérivés, il joue un rôle important de création de valeur et de rayonnement tant au Canada qu'à l'international.

Cette étude estime les retombées économiques de l'industrie acéricole du Québec. Plus spécifiquement, les retombées économiques des secteurs des équipementiers, de la production et de la transformation sont estimées individuellement. Pour les secteurs des équipements et de la production, les résultats sont également régionalisés à l'échelle du Québec. Notons que les effets indirects et induits qui affectent les autres régions canadiennes sont également compilés, et ce, pour les trois secteurs à l'étude.

La suite de ce rapport est organisée comme suit :

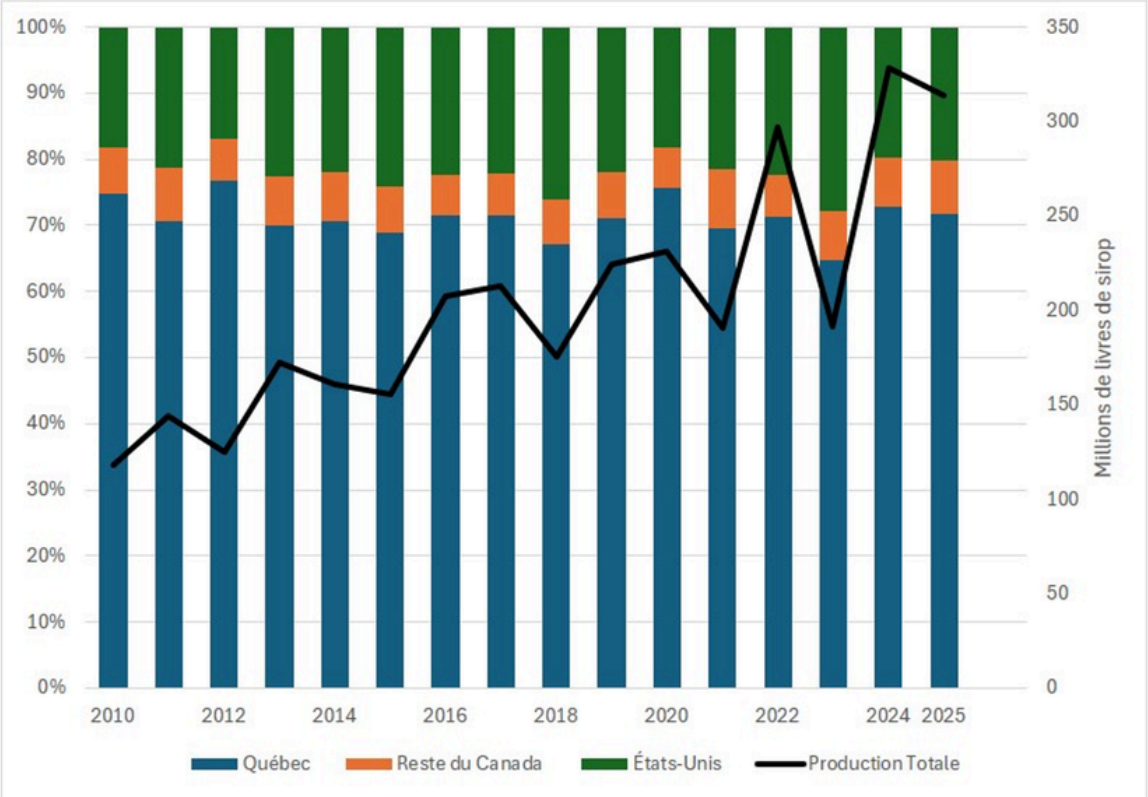
La prochaine section brosse un portrait de l'évolution du secteur acéricole au fil des ans. La section 3 présente ensuite la méthodologie utilisée pour calculer les retombées économiques, ainsi que quelques définitions utiles à l'interprétation des résultats. La section 4 présente les estimations des retombées économiques pour les trois secteurs d'activité, soit les équipementiers, la production et la transformation. La dernière sous-section compare brièvement les résultats de la précédente étude de retombées économiques avec ceux de 2025.

2. Portrait de l'évolution du secteur acéricole

En 2025, le Québec a récolté près de 225 millions de livres de sirop d'érable, à l'aide de plus de 55,6 millions d'entailles réparties dans l'ensemble des régions productrices de la province.

Avec une production combinée du reste du Canada et des États-Unis d'environ 89 millions de livres en 2025, le Québec maintient sa position de leader mondial avec plus de 70 % de la production nord-américaine de sirop d'érable (Figure 1).

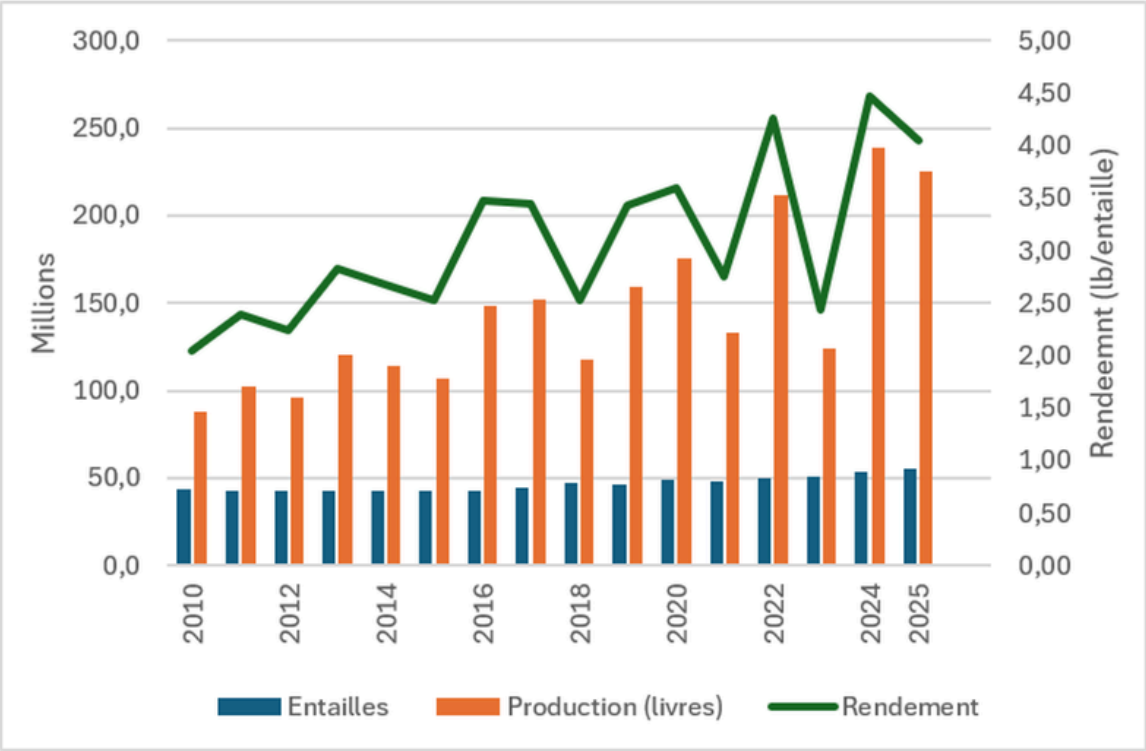
FIGURE 1. Évolution de la part de production de sirop d'érable du Québec, des États-Unis et des autres provinces canadiennes, et production totale, de 2010 à 2025



Sources : PPAQ et nos calculs

Le nombre d'entailles au Québec a poursuivi sa progression au cours des dernières années, dépassant les 55,6 millions en 2025. La production 2025 accuse toutefois un léger recul par rapport à 2024, et ce, malgré la hausse du nombre d'entailles, les rendements par entaille de 2024 ayant été exceptionnels (Figure 2).

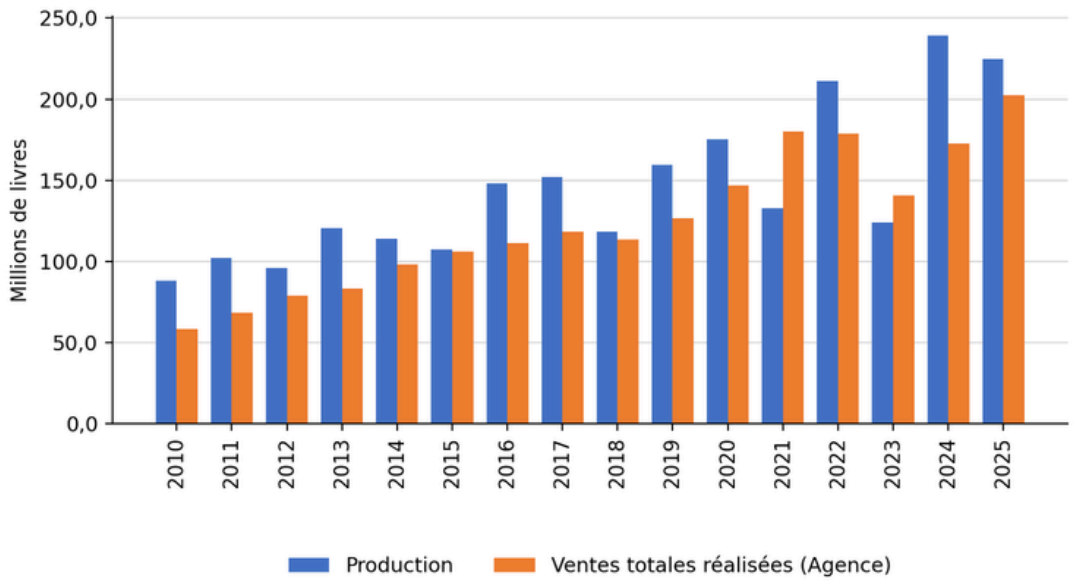
FIGURE 2 : Évolution de la production du sirop d'érable au Québec, avec le nombre d'entailles, la production totale (en millions de livres) et le rendement exprimé en lb/entaille, 2010 à 2025



Sources : PPAQ et nos calculs

L'évolution de la production doit être mise en parallèle avec les ventes totales réalisées par l'Agence de vente, qui reflètent la demande effective pour le sirop d'érable québécois. La Figure 3 illustre cette relation depuis 2010 : la production a connu une croissance marquée, atteignant 224,9 millions de livres en 2025, tandis que les ventes totales réalisées se chiffraient à 202,4 millions de livres la même année.

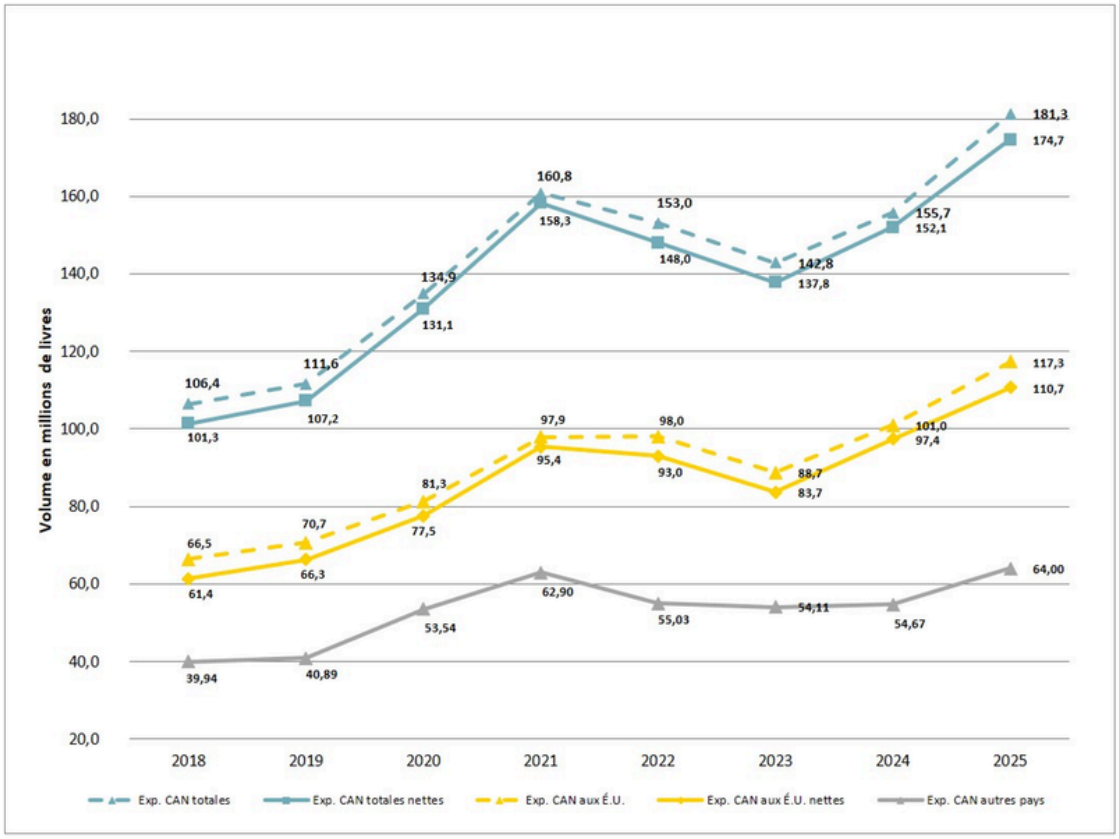
FIGURE 3 : Évolution de la production et des ventes totales réalisées de sirop d'érable au Québec, 2010-2025



Sources : PPAQ et nos calculs

La Figure 4 illustre l'importance des exportations canadiennes de produits d'érable pour la filière acéricole. En effet, depuis 2018, les volumes exportés ont connu une croissance de plus de 70 %. Une analyse plus fine de la Figure 4 indique que non seulement les États-Unis sont de loin le principal marché (63 % des exportations nettes en volume), mais que depuis 2018 leur importance est en légère croissance. Ainsi, alors qu'en 2018 les Américains comptaient pour 61 % des exportations canadiennes nettes, ils représentent 63 % de ces dernières en 2025.

FIGURE 4 : Évolution des exportations canadiennes de produits d'érable en volume, 2018-2025



Source : PPAQ

3. Méthodologie

3.1 Méthodologie utilisée

Les retombées économiques du secteur acéricole sont estimées à l'aide d'un modèle intersectoriel. Ce type de modèle est couramment utilisé pour estimer l'activité économique supplémentaire que génère un « choc » monétaire dans l'économie. Ce choc est typiquement représenté par les dépenses associées à une activité économique, soit les dépenses associées aux trois secteurs acéricoles précédemment décrits dans le cas qui nous intéresse.

Avant de détailler davantage les modèles utilisés pour estimer les retombées économiques, certains concepts clés sont définis ci-dessous afin de faciliter la compréhension des résultats.

3.2 Définition des concepts clés

Effets directs

Les emplois directs, pour un secteur productif tel que l'acériculture, sont les employés de ce secteur. Pour les équipementiers, il s'agit des employés des entreprises qui fabriquent et vendent des équipements spécialisés au secteur acéricole. Pour la production, nous parlons des employés rémunérés par l'entreprise. Ils incluent l'exploitant, mais pas la main-d'œuvre familiale non rémunérée. Pour la transformation, nous parlons des employés d'usine, de soutien et administratifs. La valeur ajoutée directe (c'est-à-dire la contribution de cette filière au produit intérieur brut (PIB) du Québec) est donc l'ensemble de la rémunération des facteurs de production de ce secteur.

Effets indirects

Les impacts économiques indirects sont ceux qui résultent des achats de biens et services entre les entreprises. Par exemple, l'entreprise acéricole qui achète des produits nettoyants génère un impact indirect auprès du fabricant de ces produits. Le transformateur qui achète des contenants en verre et en métal génère des emplois indirects auprès de son fournisseur.

Effets induits

Les impacts économiques induits sont générés par les dépenses des salariés (acériculteur, employé agricole, travailleurs d'usines de transformation, camionneurs, etc.) associés au secteur acéricole québécois. Puisque les dépenses de consommation représentent plus de 60 % de l'économie canadienne et québécoise, il est important d'estimer les impacts induits afin d'avoir une vue d'ensemble complète de toutes les retombées économiques[1]. Ceci est d'autant plus important en région, où l'économie locale est souvent moins diversifiée.

Modèles utilisés

Les retombées économiques directes et indirectes générées par le secteur acéricole au Québec sont estimées, en partie, à l'aide des tableaux d'impact économique du modèle intersectoriel fourni par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les retombées induites sont estimées à l'aide du modèle d'EcoTec Consultants. Ce modèle est aussi utilisé pour ventiler toutes les retombées économiques par région administrative pour les secteurs des équipements et de la production acéricole. L'Annexe A donne plus de détails sur ces outils.

Les retombées sont présentées pour chacun des secteurs, soit (i) les équipementiers; (ii) la production; et (iii) la transformation. Pour ces secteurs, nous examinerons les retombées en emplois, la contribution au PIB et les revenus fiscaux et parafiscaux résultant de ces activités. Dans le cas des équipementiers et de la production, les différentes retombées sont également présentées par les régions administratives définies par les PPAQ.

[1] Les retombées induites sont souvent critiquées; elles sont pourtant réelles. Pensons à l'impact de la fermeture d'une entreprise d'importance régionale sur un concessionnaire automobile régional (ex. La Pocatière). Néanmoins, notre approche est prudente concernant les retombées induites. Ainsi, les impôts sur le revenu des particuliers ainsi qu'un taux d'épargne moyen sont soustraits à chaque itération. Ceci a pour effet de limiter le nombre d'itérations et de mieux, à notre avis, refléter la réalité.

3.3 Effets de substitution dans le calcul d'impacts économiques et autres considérations

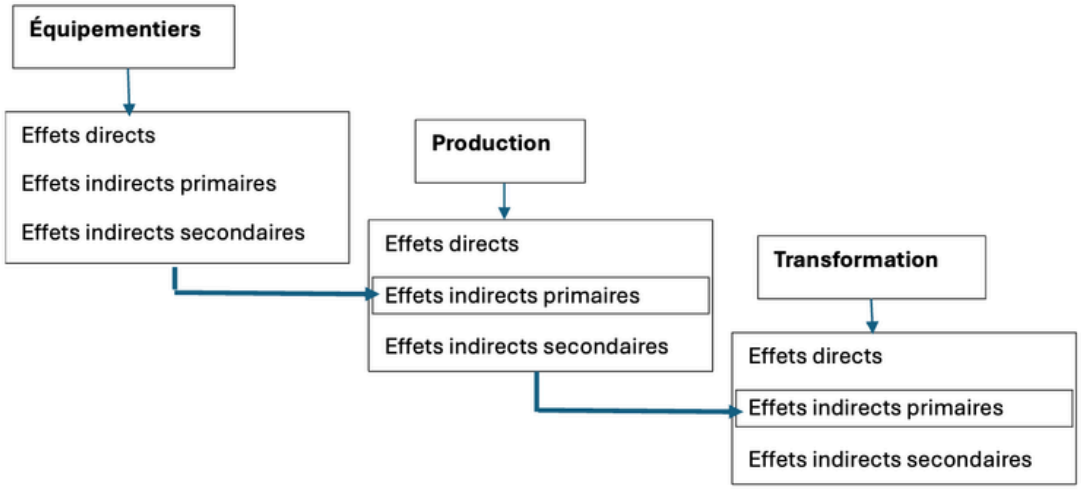
Les résultats d'études d'impacts économiques sont parfois mis en doute, car ils ne prennent pas en considération les effets de substitution. Par exemple, plusieurs économistes contestent la crédibilité des impacts intersectoriels de certaines activités touristiques qui attirent très majoritairement une clientèle touristique locale. Dans pareil cas, on peut donc penser qu'un fort pourcentage des sommes dépensées lors de ces activités aurait été dépensé d'une autre façon en leur absence, soit en repas au restaurant, en billet de cinéma ou autres activités locales. En d'autres mots, des substituts existent à ce type d'évènement. Le calcul des impacts est donc vraisemblablement surestimé. A contrario, les calculs de retombées économiques du Grand Prix de Montréal qui attire une clientèle principalement internationale (absence de substitution locale) sont perçus comme étant crédibles.

Dans le cas de la production de sirop d'érable, il n'y a aucune substitution possible[2]. Le Québec est le principal producteur mondial et la présence d'érable à sucre dans des endroits où les conditions météorologiques permettent de produire du sirop d'érable est très limitée. La transformation de sirop d'érable implique très majoritairement de mettre du sirop en petit contenant. Il ne s'agit donc pas d'une activité très spécialisée et cette dernière pourrait hypothétiquement être délocalisée. Toutefois, le lien au territoire qui est intrinsèque au produit ainsi que les coûts de s'éloigner de la principale source de production rendent cette hypothèse peu probable. Le même raisonnement s'applique aux équipementiers acéricoles. En effet, leur expertise s'est développée en réponse aux besoins spécifiques du principal bassin de production mondial, ce qui limite fortement le potentiel de substitution ou de délocalisation de cette activité.

[2] La substitution ici réfère à l'activité économique, soit la production de sirop d'érable. À ne pas confondre avec la substitution au niveau de la consommation par des produits comme le miel et le sirop de maïs.

Une attention particulière a été portée aux activités de production et de transformation, afin de s'assurer qu'aucun double comptage n'a lieu avec les activités de production et des équipementiers. Notons que l'achat de sirop d'érable représente près de 70 % des dépenses des transformateurs. De même, une attention particulière a été portée suivant l'ajout du secteur des équipementiers. En effet, les investissements en tubulure et équipements acéricoles ont été attribués aux équipementiers plutôt qu'à la production, ce qui évite un double comptage entre les deux secteurs. La Figure 5 illustre la mécanique qui a été utilisée à cet effet. Plus spécifiquement, dans les retombées économiques de la transformation acéricole, l'achat de sirop d'érable québécois entre dans les effets indirects de ce secteur d'activité[3]. Or, si les retombées économiques du secteur de la production sont également estimées, pour éviter le double comptage, les dépenses des transformateurs en sirop d'érable doivent être soustraites ou ne pas être considérées dans les dépenses totales du secteur de la transformation. La même logique s'applique au lien existant entre les secteurs des équipements et de la production. Ainsi, les dépenses en équipements acéricoles du secteur de la production[4] sont soustraites des dépenses totales du secteur.

FIGURE 5 : Structure du calcul des retombées économiques pour éviter le double comptage



[3] Notons que les achats de sirop d'érable d'autres régions canadiennes et américaines ne sont pas soustraits et sont donc comptabilisés pleinement dans le secteur de la transformation acéricole québécoise.

[4] Les dépenses dans le cadre normal des opérations, ce qui comprend le renouvellement (amortissement), mais pas les dépenses associées à l'ajout d'entailles. Ces dernières ne sont pas comptabilisées dans notre exercice d'estimation des retombées économiques.

Il est important de souligner que par son rôle de leader mondial de la production de sirop d'érable, le Québec a donné naissance à une industrie d'équipements acéricoles, laquelle exporte vers les autres provinces canadiennes et les États-Unis. Alors que l'apport de cette industrie n'était que partiellement inclus dans les calculs de retombées de la production lors du dernier exercice de calcul des retombées économiques du secteur acéricole québécois, la présente édition l'estime maintenant comme un secteur distinct (voir section 4.1), ce qui permet de mieux refléter sa contribution économique réelle.

3.4 Données utilisées

Les retombées économiques de la production acéricole sont basées sur la production de 2025, qui compte plus de 55,6 M d'entailles pour une production de près de 225 M de livres de sirop d'érable (Tableau 1). La distribution des dépenses d'exploitation utilisée dans les modèles repose sur les données du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) et sur les données de production fournies par les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ).

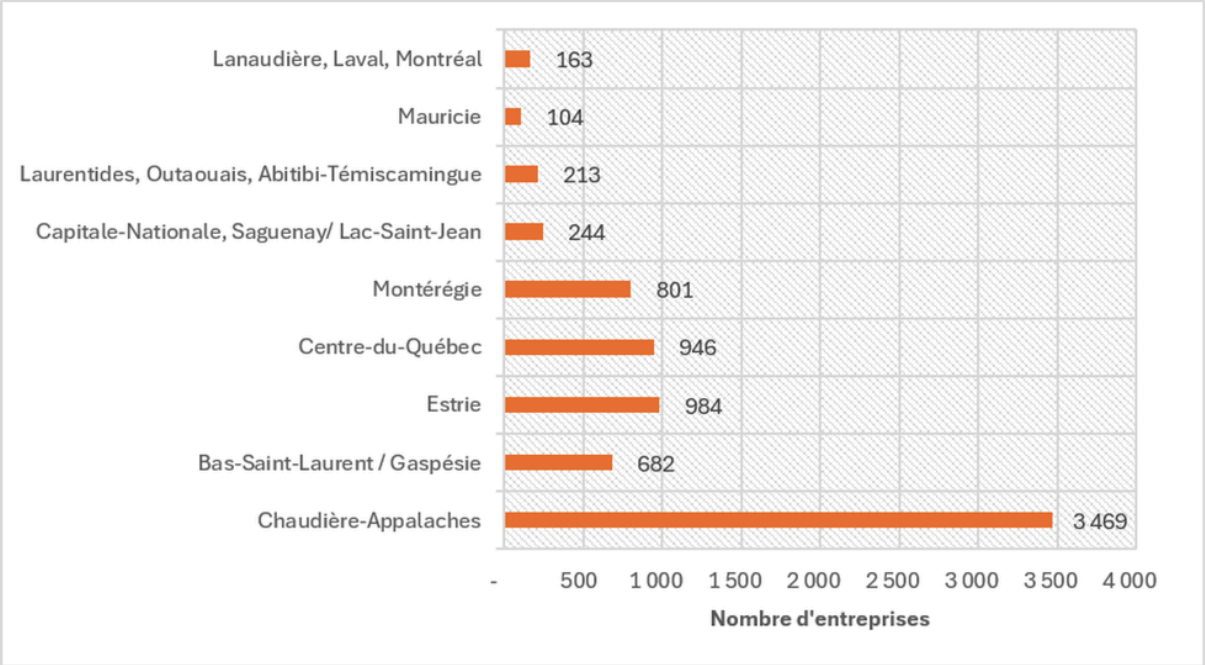
Les données de coût de production ont été modulées afin de refléter un exercice de retombées économiques plutôt qu'un exercice comptable de calcul de coût de production. Sur cette base, le travail familial non rémunéré n'est pas comptabilisé, de même que le rendement sur le capital des propriétaires, puisqu'ils ne contribuent pas au calcul du PIB acéricole.

Nous avons utilisé la structure des coûts de production 2024 de l'érablière normalisée du CECPA. Cette érablière reflète, entre autres, la proportion d'entailles louées en terre privée et publique, ainsi que la proportion en régie biologique. Cette érablière normalisée a été extrapolée au nombre d'entailles de 2025 en utilisant les données de production 2025 de l'industrie. Le prix normalisé aux producteurs du CECPA a été utilisé, duquel nous avons retiré les versements gouvernementaux afin d'obtenir un prix normalisé de marché de 3,42 $/lb. Notons que le rapport du CECPA procède à un ajustement climatique qui a pour effet de réduire le rendement observé de 4,56 lb/entaille en 2024 à 3,87 lb/entaille pour « (…) présenter une image du secteur reflétant une saison normale.[5] »

[5] Portrait technico-économique en production acéricole au Québec, CECPA, p. 8.

Les frais variables dans le rapport du CECPA ont été ajustés conséquemment. Or, puisque nous utilisons le rendement moyen observé de 2025 de 4,04 lb/entaille, nous avons à notre tour ajusté proportionnellement à la hausse les frais variables. Plus précisément, cet ajustement permet de refléter le passage du rendement par entaille de 3,87 lb/entaille utilisé par le CECPA pour l'année 2024 à l'utilisation du rendement moyen observé de 4,04 lb/entaille en 2025.

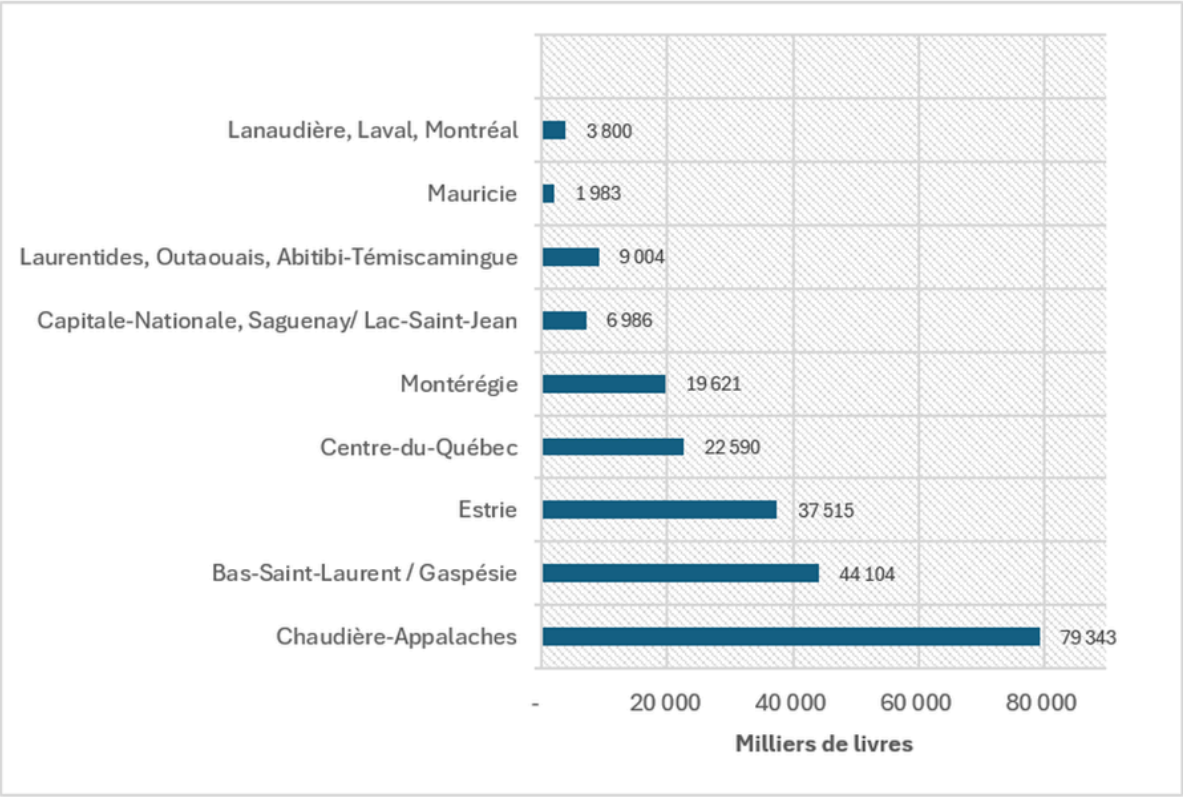
FIGURE 6 : Nombre d'entreprises acéricoles en production, par région administrative, 2025



Sources : PPAQ et nos calculs

Nous considérons la distribution géographique de la production selon neuf régions administratives (Figure 6). Chaudière-Appalaches est de loin la région ayant le plus grand nombre d'entreprises de production acéricole (près de 3 500), comptant pour près de 46 % du total des entreprises. Suivent l'Estrie (984), le Centre-du-Québec (946) et la Montérégie (801). Toutefois, en ce qui concerne les volumes de sirop d'érable produits, la Figure 7 indique que bien que la région de Chaudière-Appalaches demeure la première, c'est la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie qui occupe le deuxième rang. Ceci reflète la plus grande taille moyenne des entreprises de cette région, comparativement au reste du Québec.

FIGURE 7 : Production acéricole par région administrative en 2025



Sources : PPAQ et nos calculs

Le revenu de marché des érablières du Québec est estimé à 792,7 M$ (Tableau 1), dont 769,3 M$ proviennent de la vente de sirop d'érable. Ce chiffre se base sur le prix normalisé du sirop d'érable et les revenus forestiers par entaille calculés par le CECPA. Nous avons utilisé les écarts de rendement régionaux tels que calculés par les PPAQ.

TABLEAU 1 : Estimations du nombre d'entailles, de la production et de la valeur de la production, par région, 2025

RÉGION ADMINISTRATIVE	Nombre d'entailles	Livres produites selon les rendements régionaux	Revenus totaux ($)*
Chaudière-Appalaches	20 456 358	79 343 018	**279 944 792**
Bas-Saint-Laurent / Gaspésie	10 572 404	44 103 687	**155 275 019**
Estrie	9 566 257	37 515 495	**132 320 821**
Centre-du-Québec	5 325 090	22 589 595	**79 492 953**
Montérégie	4 322 258	19 621 145	**68 919 664**
Capitale-Nationale, Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 785 098	6 986 468	**24 643 462**
Laurentides, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue	2 211 946	9 004 437	**31 724 192**
Mauricie	535 790	1 983 180	**7 007 507**
Lanaudière, Laval, Montréal	842 024	3 800 281	**13 350 611**
Total Québec	**55 617 225**	**224 947 306**	**792 679 021**

*Reflète le prix normalisé de 3,42 $/livre et les revenus forestiers de 0,42 $/entaille.
Sources : PPAQ, CECPA et nos calculs

Concernant les équipementiers, les données primaires proviennent des rapports de l'ISQ réalisés à l'initiative de Forest Lavoie Conseil[6]. Nous notons un léger écart entre les résultats provinciaux présentés dans le rapport Retombées économiques de Forest Lavoie Conseil[7] et nos résultats, lequel s'explique principalement par des effets induits plus modestes selon notre modèle (EcoTec). Des discussions avec des représentants des manufacturiers de l'industrie de l'érable (équipementiers) ont également permis d'estimer le pourcentage des activités dirigées vers les exportations hors Québec.

[6] Rapport Étude d'impact économique pour le Québec du secteur des manufacturiers de l'industrie de l'érable, janvier 2026.

[7] Retombées économiques des manufacturiers de l'industrie de l'érable pour le Québec et ses régions, février 2026.

Puisque le secteur de la transformation acéricole est relativement concentré, plusieurs ententes de confidentialité ont été nécessaires et seuls les résultats des modèles intersectoriels sont présentés (aucune donnée primaire). Les données primaires proviennent du partage d'information d'un nombre limité d'entreprises, qui représentaient toutefois un pourcentage important des volumes transformés. Des entreprises de plus petite taille ont également été intégrées pour déterminer une moyenne pondérée pour différents postes de coûts. Sur la base des parts de marché estimées, après validation, les volumes de vente, les revenus et les différents postes de coûts ont été extrapolés à l'ensemble du marché. Il est important de noter que nous avons pris en considération dans nos estimations du volume transformé au Québec les exportations en vrac du sirop d'érable québécois vers les États-Unis (près de 28 millions de livres en 2025).

Notons qu'aucun ajustement à la hausse n'a été fait pour les activités de surtransformation (friandises, sucre, etc.), ces dernières étant considérées par l'ensemble des intervenants consultés comme étant marginales en matière de volume, bien qu'importantes pour l'image de l'industrie. Les volumes en surtransformation sont donc considérés dans la transformation[8].

Nous avons également considéré les ventes de sirop d'érable à la ferme[9] dans les activités de transformation. Plus précisément, l'activité de production a été considérée dans le secteur de la production, mais la mise en contenant et la vente l'ont été dans le secteur de la transformation à un prix moyen de vente de 50 $/gallon.

[8] Notons que ce choix méthodologique a pour effet de sous-estimer légèrement l'impact économique réel de la transformation acéricole.

[9] Définies comme le volume non livré à l'Agence de vente des PPAQ. En 2025, ceci représente 26,8 millions de livres.

4. Les retombées économiques du secteur acéricole québécois

4.1 Retombées économiques générées par les équipementiers acéricoles

Le Québec, en tant que principal producteur mondial de sirop d'érable, a donné naissance à une industrie d'équipements acéricoles spécialisés (évaporateurs, tubulures, systèmes sous vide, chaudières, etc.), laquelle exporte vers les autres provinces canadiennes et les États-Unis. Cette édition du rapport estime pour la première fois les retombées économiques de ce secteur de façon distincte de la production. Les équipementiers acéricoles québécois ont soutenu 1 509 emplois équivalent temps plein (ETP) au Québec (Tableau 2), et 1 661 emplois en incluant les retombées dans le reste du Canada. La région de Chaudière-Appalaches, qui concentre les principaux fabricants d'équipements, représente à elle seule 616 de ces emplois.

TABLEAU 2 : Emplois générés par les équipementiers acéricoles, en équivalents temps plein, par région administrative, 2025

	Emploi (Équivalent temps plein)			
Région administrative	Direct	Indirect	Induit	Total
Chaudière-Appalaches	495	48	73	**616**
Bas-Saint-Laurent / Gaspésie	0	5	1	**6**
Estrie	301	37	46	**384**
Centre-du-Québec	146	38	27	**211**
Montérégie	0	26	6	**32**
Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	44	9	**53**
Laurentides, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue	0	13	3	**16**
Mauricie	0	14	3	**17**
Lanaudière, Laval, Montréal	100	49	23	**173**
Total Québec	**1042**	**276**	**191**	**1509**
Total Canada	**1042**	**360**	**259**	**1661**

Note : La somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

Au chapitre de la création de richesse, le secteur des équipements acéricoles a généré 156 millions de dollars de retombées pour le Québec, 185 millions de dollars en incluant les effets indirects et induits des autres provinces canadiennes (Tableau 3). Les régions de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et du Centre-du-Québec sont les principales bénéficiaires des retombées économiques de ce secteur manufacturier avec 59 M$, 38 M$ et 22 M$, respectivement.

TABLEAU 3 : Produit intérieur brut (PIB) généré par les équipementiers acéricoles, par région administrative, en millions de dollars, 2025

	Produit intérieur brut (million $)			
Région administrative	Direct	Indirect	Induit	Total
Chaudière-Appalaches	44,00	5,50	9,64	**59,14**
Bas-Saint-Laurent / Gaspésie	0,00	0,70	0,15	**0,85**
Estrie	27,00	4,70	6,13	**37,83**
Centre-du-Québec	13,00	5,50	3,59	**22,09**
Montérégie	0,00	4,20	0,78	**4,98**
Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,00	6,40	1,23	**7,63**
Laurentides, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue	0,00	2,00	0,39	**2,39**
Mauricie	0,00	2,10	0,42	**2,52**
Lanaudière, Laval, Montréal	9,00	6,60	3,07	**18,67**
Total Québec	**93,00**	**37,70**	**25,40**	**156,10**
Total Canada	**93,00**	**55,45**	**36,54**	**184,99**

Note : La somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

Le Tableau 4 présente l'estimation des revenus fiscaux générés par les équipementiers acéricoles. Les revenus totaux générés pour le gouvernement du Canada s'estiment à 11,28 M$. Pour le gouvernement du Québec, cette somme est de 11,31 M$, à laquelle s'ajoutent 17,04 M$ en revenus de parafiscalité[10], pour un grand total de 42,02 M$ incluant le reste du Canada.

TABLEAU 4 : Revenus de taxation et de parafiscalité générés par les équipementiers acéricoles, en millions de dollars, 2025

DÉTAIL DU REVENU DE TAXATION	Québec	Reste du Canada	Total
Fédéral			
Impôt sur le revenu des particuliers	3,86 $	0,87 $	4,73 $
TPS et autres taxes indirectes	0,35 $	0,55 $	0,89 $
Impôt sur les profits des entreprises	4,30 $	1,35 $	5,65 $
Revenus de taxation fédérale totaux	8,51 $	2,77 $	11,28 $
Provinces			
Impôt sur le revenu des particuliers	5,75 $	0,56 $	6,31 $
TVQ et autres taxes indirectes	2,42 $	0,64 $	3,07 $
Taxe sur les profits des entreprises	3,14 $	0,77 $	3,91 $
Revenus de taxation provinciale totaux	11,31 $	1,97 $	13,28 $
Parafiscalité	17,04 $	0,42 $	17,46 $
TOTAL	36,86 $	5,17 $	**42,02 $**

Notes : ne comprend pas les taxes municipales, la somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

[10] Notons que la parafiscalité provinciale inclut les montants payés par les salariés et les employeurs au titre du Régime de rentes du Québec, du Fonds des services de santé, de la CNESST et du Régime québécois d'assurance parentale. La parafiscalité fédérale inclut les montants payés par les salariés et les employeurs au titre du Régime d'assurance-emploi.

4.2 Retombées économiques générées par la production acéricole

La production acéricole à l'échelle du Québec soutient près de 6 170 emplois équivalent temps plein (Tableau 5). Plus spécifiquement, 3 626 emplois (ETP) sont directement liés à la production acéricole à l'échelle de la province. À ceci s'ajoutent 1 725 emplois indirects et 818 emplois induits. Au niveau régional, ce sont 1 974 emplois équivalent temps plein qui sont générés en Chaudière-Appalaches, suivis de 1 032 emplois au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et 937 emplois en Estrie (Tableau 5).

TABLEAU 5 : Emplois générés par la production acéricole, en équivalents temps plein, par région administrative, 2025

	Emploi (Équivalent temps plein)			
Région administrative	Direct	Indirect	Induit	Total
Chaudière-Appalaches	1292	431	251	**1974**
Bas-Saint-Laurent / Gaspésie	668	233	131	**1032**
Estrie	604	214	119	**937**
Centre-du-Québec	385	186	90	**661**
Montérégie	337	131	76	**544**
Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean	113	212	58	**382**
Laurentides, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue	140	99	38	**277**
Mauricie	34	55	15	**104**
Lanaudière, Laval, Montréal	53	165	40	**258**
Total Québec	**3626**	**1725**	**818**	**6169**
Total Canada	**3626**	**2096**	**1089**	**6812**

Note : La somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

Le PIB total généré par la production acéricole (Tableau 6) est estimé à 602,33 M$ à l'échelle du Québec et 745,49 M$ à l'échelle canadienne. Ce total est composé de retombées directes (229,16 M$) ainsi que de retombées indirectes et induites (373,17 M$). La région de Chaudière-Appalaches est la région qui contribue le plus à la création de richesse par ses activités de production acéricole avec une contribution de 166,00 M$ (28 %) au PIB du Québec. Suit le Bas-Saint-Laurent / Gaspésie avec 96,22 M$ (16 %) et l'Estrie avec 80,18 M$ (13 %). Les retombées pour chaque région se retrouvent au Tableau 6.

TABLEAU 6 : Produit intérieur brut (PIB) généré par la production acéricole, par région administrative, en millions de dollars, 2025

	Produit intérieur brut (million $)			
Région administrative	Direct	Indirect	Induit	Total
Chaudière-Appalaches	69,05	63,56	33,40	**166,00**
Bas-Saint-Laurent / Gaspésie	46,28	32,55	17,39	**96,22**
Estrie	33,70	30,61	15,88	**80,18**
Centre-du-Québec	28,64	27,18	11,91	**67,74**
Montérégie	30,18	20,04	10,04	**60,27**
Capitale-Nationale, Saguenay-Lac-Saint-Jean	6,24	37,46	7,68	**51,38**
Laurentides, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue	8,92	15,90	5,02	**29,84**
Mauricie	1,48	9,71	2,03	**13,23**
Lanaudière, Laval, Montréal	4,67	27,46	5,34	**37,47**
Total Québec	**229,16**	**264,47**	**108,69**	**602,33**
Total Canada	**229,16**	**363,31**	**153,00**	**745,47**

Notes : La somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

Le Tableau 7 contient l'estimation des revenus fiscaux générés par la production acéricole au Québec en 2025.

Les revenus totaux générés pour le gouvernement du Canada par la production acéricole au Québec s'estiment à 48,92 M$. Pour le gouvernement du Québec, cette somme est de 53,40 M$, à laquelle nous pouvons ajouter 73,11 M$ en revenus de parafiscalité pour un total de 126,51 M$. Notons que les revenus de la TVQ et autres taxes indirectes comptent pour 10,38 M$ de ce total québécois, soit presque l'équivalent de l'impôt sur le revenu des entreprises (10,91 M$), alors que plus de 60 % provient de l'impôt sur le revenu des particuliers (32,10 M$).

TABLEAU 7 : Revenus de taxation et de parafiscalité générés par la production acéricole du Québec, en millions de dollars, 2025

DÉTAIL DU REVENU DE TAXATION	Québec	Reste du Canada	Total
Fédéral			
Impôt sur le revenu des particuliers	20,22 $	5,42 $	25,64 $
TPS et autres taxes indirectes	2,89 $	0,75 $	3,64 $
Impôt sur les profits des entreprises	15,00 $	4,64 $	19,64 $
Revenus de taxation fédérale totaux	38,11 $	10,81 $	48,92 $
Provinces			
Impôt sur le revenu des particuliers	32,10 $	2,87 $	34,97 $
TVQ et autres taxes indirectes	10,38 $	5,25 $	15,63 $
Taxe sur les profits des entreprises	10,91 $	2,60 $	13,51 $
Revenus de taxation provinciale totaux	53,40 $	10,71 $	64,11 $
Parafiscalité	73,11 $	1,47 $	74,58 $
TOTAL	164,62 $	23,00 $	**187,61 $**

Notes : ne comprend pas les taxes municipales, la somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

La production acéricole du Québec génère également de l'activité économique dans les autres provinces canadiennes par le jeu des retombées indirectes et induites, qui créent des emplois et des revenus de taxation. Au total, en incluant ces retombées dans le reste du Canada, la production acéricole québécoise soutient 6 812 emplois (ETP), génère 745,49 M$ de PIB canadien et 187,61 M$ de revenus de taxation et de parafiscalité pour l'ensemble des paliers de gouvernement.

4.3 Retombées économiques générées par la transformation acéricole

Cette section rapporte les retombées de la transformation du sirop d'érable, ce qui inclut la mise en contenant ainsi que les activités de transformation secondaires telles que la production de sucre d'érable, de friandises, d'alcool et d'autres produits.

Le Tableau 8 indique que les activités de transformation ont généré 848 emplois directs au Québec. En considérant les retombées indirectes et induites, ce nombre s'élève à 1 565 emplois (ETP) au Québec, et à 1 817 emplois (ETP) en incluant les retombées dans le reste du Canada.

La transformation des produits du sirop d'érable a contribué directement pour 114,43 M$ au PIB du Québec. En incluant les retombées indirectes et induites, cette contribution atteint 220,99 M$ au Québec, et 280,92 M$ pour l'ensemble du Canada.

TABLEAU 8 : Emplois (équivalent temps plein) et PIB (millions de dollars), générés par la transformation acéricole, pour le Québec et pour l'ensemble du Canada, 2025

	EMPLOIS (Équivalent temps plein)			
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	**TOTAL**
Québec	848	483	234	1 565
Canada (excl. Qc)		153	99	252
TOTAL	**848**	**637**	**332**	**1 817**
	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT			
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	**TOTAL**
Québec	114,43	75,42	31,14	220,99
Canada (excl. Qc)		44,08	15,85	59,93
TOTAL	**114,43**	**119,50**	**46,99**	**280,92**

Notes : La somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

La transformation des produits du sirop d'érable a permis de générer des revenus de taxation et de parafiscalité de 45,87 M$ pour les différents paliers de gouvernement à partir du Québec, et de 55,28 M$ pour l'ensemble du Canada (Tableau 9). La parafiscalité représente à elle seule 20,00 M$ des montants générés pour le gouvernement du Québec.

Tableau 9 : Revenus de taxation et de parafiscalité générés par la transformation acéricole québécoise, en millions de dollars, 2025

DÉTAIL DU REVENU DE TAXATION	Québec	Reste du Canada	Total
Fédéral			
Impôt sur le revenu des particuliers	6,26 $	2,11 $	8,37 $
TPS et autres taxes indirectes	0,74 $	0,36 $	1,11 $
Impôt sur les profits des entreprises	3,59 $	2,00 $	5,59 $
Revenus de taxation fédérale totaux	10,59 $	4,47 $	15,06 $
Provinces			
Impôt sur le revenu des particuliers	9,41 $	1,12 $	10,53 $
TVQ et autres taxes indirectes	3,29 $	2,10 $	5,39 $
Taxe sur les profits des entreprises	2,59 $	1,13 $	3,71 $
Revenus de taxation provinciale totaux	15,28 $	4,35 $	19,63 $
Parafiscalité	20,00 $	0,58 $	20,59 $
TOTAL	45,87 $	9,41 $	**55,28 $**

Notes : ne comprend pas les taxes municipales, la somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

4.4 Retombées économiques acéricoles globales, incluant les équipementiers, la production et la transformation

Cette section agrège les retombées générées par les équipementiers, la production et la transformation pour avoir une vision globale de la contribution économique du secteur acéricole. Les totaux incluent les contributions directes, indirectes et induites, rapportées au Tableau 10.

Au Québec, ce sont 9 243 emplois équivalent temps plein qui sont créés; en considérant les emplois s'ajoutant dans le reste du Canada, ce chiffre atteint 10 290 emplois équivalent temps plein. La contribution de l'acériculture au PIB est de 979,42 M$ pour le Québec, et 1 211,39 M$ pour l'ensemble du Canada. Quant aux revenus de taxation et de parafiscalité, ces derniers frôlent les 285 M$ lorsque nous considérons les retombées pour l'ensemble du Canada. Pour le gouvernement du Québec, le secteur acéricole québécois génère dans son ensemble près de 80 millions de dollars en revenus de taxation en excluant la parafiscalité (Tableau 10).

TABLEAU 10 : Emplois (équivalent temps plein), PIB et revenus de taxation (millions de dollars), pour l'ensemble des activités générées par le secteur acéricole du Québec, incluant les équipementiers, la production et la transformation, 2025

	EMPLOIS (Équivalent temps plein)			
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	**TOTAL**
Québec	5 516	2 485	1 243	9 243
Canada (excl. Qc)		608	438	1 046
TOTAL	5 516	3 093	1 681	**10 290**
	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (million de $)			
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	**TOTAL**
Québec	436,59	377,59	165,23	979,42
Canada (excl. Qc)		160,67	71,30	231,97
TOTAL	436,59	538,26	236,53	**1 211,39**
	REVENU DE TAXATION (million de $)			
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	**TOTAL**
Fédéral	14,29	31,20	11,72	57,21
Gov. Québec	23,59	33,71	22,70	79,99
Généré au Québec	37,87	64,90	34,42	137,20
Canada (excl. Qc)		22,37 $	12,72 $	35,09 $
Parafiscalité	59,48	35,52	17,62	112,63
TOTAL	**97,36**	**122,79**	**64,77**	**284,92**

Notes : Les revenus de taxation ne comprennent pas les taxes municipales, la somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Nos calculs

4.5 Comparaisons du secteur acéricole et des retombées économiques de l'acériculture québécoise entre la récolte 2020 et la récolte 2025

Depuis 2020, le nombre d'entailles au Québec a poursuivi sa progression, passant de 48 M en 2020 à 55,6 M en 2025, soit une progression de 16 % ou de 2,6 % par saison de récolte. Pendant cette même période, la production a progressé de 175 M de livres en 2020 à 225 M de livres en 2025, soit une progression de près de 29 %. De même, entre 2020 et 2025, le volume de sirop d'érable en vrac acheté par les transformateurs a augmenté de 146,6 à 202,4 millions de livres, soit une progression de 38 %.

Au niveau des retombées économiques, les estimations ne sont pas parfaitement comparables puisqu'elles représentent la chaîne de valeur de l'acériculture de façon différente.

En effet, en 2020, l'analyse portait sur les secteurs de la production, de la transformation et de la restauration spécialisée (cabanes à sucre commerciales)[11]. Ainsi, les activités des manufacturiers acéricoles (équipementiers) n'étaient pas pleinement capturées puisque seuls les amortissements en tubulure et en équipement acéricoles étaient considérés dans le secteur de la production. C'est donc dire que les exportations des équipementiers, de même que l'impact de l'ajout d'entailles n'étaient pas capturés.

Pour la récolte 2025, l'analyse porte sur les secteurs des équipements acéricoles, de la production et de la transformation. Ainsi, l'impact des équipementiers est pleinement capturé. Toutefois, celui de la restauration spécialisée est absent de notre analyse. Cette absence s'explique principalement par la difficulté à obtenir des informations pertinentes sur le secteur alors que son poids relatif dans la filière est en perte de vitesse.

[11] Évaluations des retombées économiques de l'acériculture québécoise en 2020, PPAQ, août 2022.

Ces différences influent directement sur la comparaison. En effet, le secteur des cabanes à sucre commerciales est intensif en travail. En 2020, les impacts sur l'emploi étaient estimés à 808 emplois directs et 1 206 emplois équivalent temps plein au total, pour une contribution totale au PIB de 71 M$. L'absence des emplois de ce secteur (1 206 emplois ETP en 2020) affecte donc la comparaison.

De même, la prise en compte des activités des équipementiers vient réduire l'impact calculé du secteur de la production acéricole. En effet, en 2020, une partie des activités des équipementiers était comptabilisée dans les effets indirects et induits de la production, alors que ce n'est plus le cas en 2025, et ce, afin d'éviter le double comptage. Ajoutons qu'une plus grande rentabilité était également constatée en 2020 en production acéricole par rapport à 2025, ce qui affecte négativement les effets directs estimés pour le secteur[12]. Plus spécifiquement, le PIB total du Québec était estimé à 590 M$ en 2020 pour le secteur de la production, alors qu'il est de 602 M$ en 2025. Un écart de seulement 2 % alors que la hausse de la production pour la même période est de près de 29 %.

Le secteur de la transformation est le plus comparable. Nous constatons que la transformation de plus de sirop d'érable en 2025 requiert moins de main-d'œuvre qu'en 2020 (172 ETP ou près de 9 % en moins). Il semble s'agir de gains de productivité réalisés par le secteur. Quant à l'impact sur le PIB, ce dernier est passé de 225 M$ en 2020 à 281 M$ en 2025, soit une hausse de 25 %. De même, les revenus de taxation sont passés de 36 M$ en 2020 à 55 M$ en 2025 (+53 %).

[12] Bien que l'objet de ce rapport ne porte pas sur la rentabilité, notons qu'entre les deux rapports Portrait technico-économique en production acéricole au Québec du CECPA qui ont servi au calcul de retombées économiques 2020 et 2025, nous constatons une hausse de 51 % des frais variables, de 102 % des frais fixes, notamment une hausse marquée des intérêts à long terme (+146 %), alors que le prix du sirop d'érable est pour la même période en hausse de 12 % et qu'une baisse de 26 % des revenus des autres produits (bois) est enregistrée.

Nous constatons un écart de 588 emplois ETP en moins en 2025, avec toutefois une hausse de 233 M$ du PIB et de 86 M$ en revenu de taxation. Rappelons que ceci est en l'absence du secteur des cabanes à sucre commerciales qui ajoutaient en 2020 aux impacts économiques estimés 1 206 emplois, 71 millions en PIB et 11 millions en revenus de taxation.

Tableau 11 : Emplois (équivalent temps plein), PIB et revenus de taxation (millions de dollars), pour l'ensemble des activités générées par le secteur acéricole du Québec (production, transformation, cabanes à sucre commerciales), 2020.

	EMPLOIS (Équivalent temps plein)			
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	**TOTAL**
Québec	6 432	1 953	1 331	9 716
Canada	0	642	519	1 162
TOTAL	**6 432**	**2 595**	**1 851**	**10 878**
	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT			
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	**TOTAL**
Québec	438,86 $	232,09 $	154,23 $	825,18 $
Canada	0	98,19 $	55,20 $	153,39 $
TOTAL	**438,86 $**	**330,29 $**	**209,42 $**	**978,57 $**
	REVENU DE TAXATION			
	DIRECTS	INDIRECTS	INDUITS	**TOTAL**
Fédéral	19,06 $	15,59 $	13,40 $	48,05 $
Gov. Québec	24,11 $	19,24 $	32,12 $	75,47 $
Québec	43,15 $	34,84 $	45,52 $	123,51 $
Canada	0,00 $	9,45 $	9,65 $	19,10 $
Parafiscalité	30,85 $	17,47 $	7,98 $	56,30 $
TOTAL	**74,00 $**	**61,76 $**	**63,15 $**	**198,91 $**

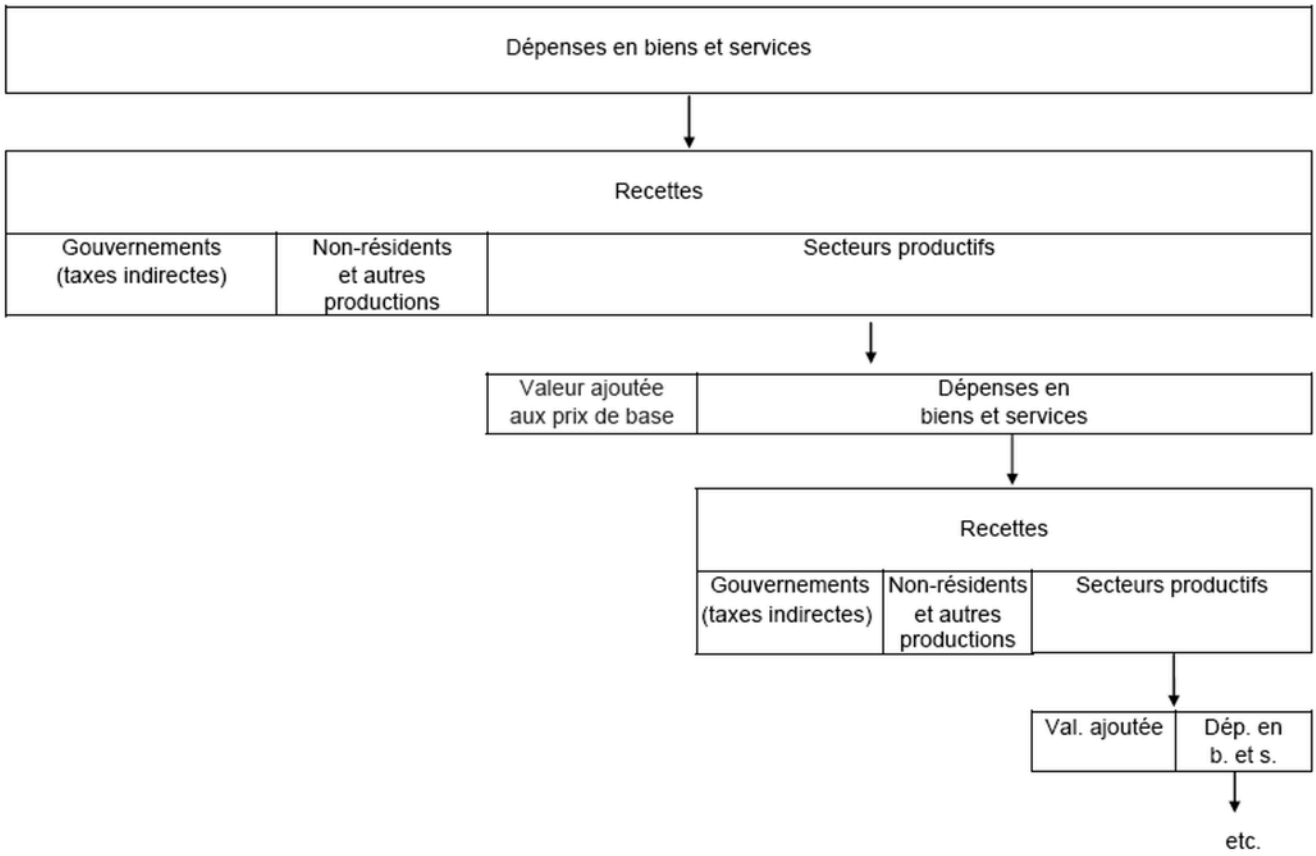
Note : La somme des totaux peut différer en raison de l'arrondissement.
Source : Évaluations des retombées économiques de l'acériculture québécoise en 2020, PPAQ, août 2022.

Annexe A – Modèles de retombées économiques

Modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2.1 illustre comment la demande initiale en biens et services se propage dans l'économie. Ces dépenses se traduisent en recettes pour les industries du Québec (secteurs productifs), les gouvernements (taxes indirectes) et les non-résidents (importations) et autres productions.

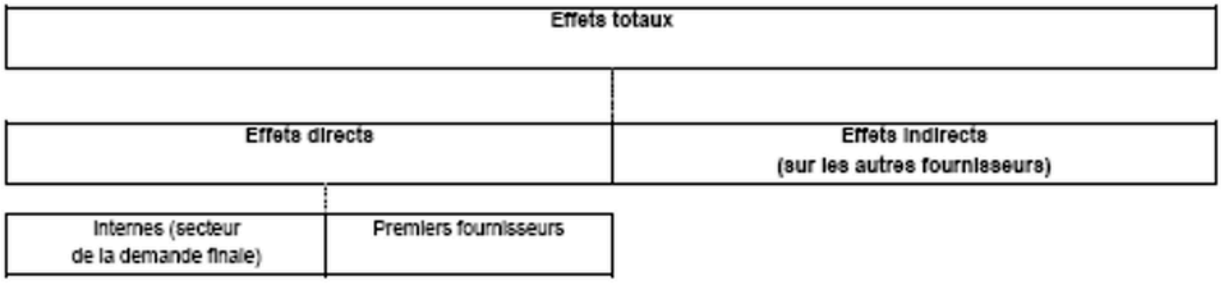
SCHÉMA 2.1 : La propagation de la demande



Source : Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2.2 montre comment se divisent les retombées directes et indirectes pour un choc sur un secteur de la demande finale. Les effets directs découlent des variations d'activité notées dans le secteur étudié (effets internes de la demande finale) ou chez les premiers fournisseurs de la demande finale. Les effets indirects sont ceux mesurés auprès des fournisseurs qui viennent après les premiers fournisseurs. Ces retombées indirectes proviennent en fait des achats de biens et services des premiers fournisseurs.

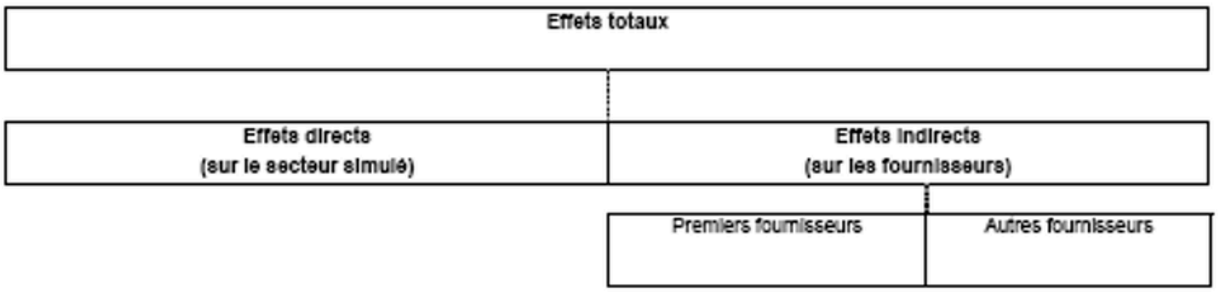
SCHÉMA 2.2 : Effets directs, indirects et totaux d'un choc sur un secteur de la demande finale - simulation de type A



Source : Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2.3 montre comment se divisent les retombées directes et indirectes pour un choc sur un secteur productif. Les effets directs sont exclusivement ceux que l'on peut observer dans le secteur productif affecté et qui constituent des éléments de sa valeur ajoutée. Les effets indirects sont ceux que l'on observe chez les fournisseurs du secteur simulé et les fournisseurs de ces fournisseurs.

SCHÉMA 2.3 : Effets directs, indirects et totaux d'un choc sur un secteur productif - simulation de type B



Source : Institut de la statistique du Québec

Modèle de retombées économiques d'EcoTec Consultants

Les modèles de retombées économiques développés par EcoTec Consultants sont dynamiques et reposent sur un moteur de tableaux entrées-sorties ainsi que sur des modules économétriques. Leur fonctionnement est similaire à celui de l'ISQ tel qu'expliqué plus tôt. Les données de base utilisées pour le développement de ces modèles proviennent de Statistique Canada, de l'Agence du revenu du Canada, de l'Institut de la statistique du Québec et du ministère des Finances du Québec. Tout comme le modèle actuel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), ceux d'EcoTec Consultants utilisent comme fondation les données entrées-sorties tirées des comptes économiques publiés par Statistique Canada.

Les modèles d'EcoTec Consultants ont été utilisés pour estimer les retombées régionales, les retombées induites, les revenus fiscaux au titre du revenu des entreprises et les retombées à l'échelle du Canada.

